

le chef de l'opposition (M. Drew) s'apitoyaient sur les dangers que pouvait causer à la langue française l'attitude du premier ministre (M. St-Laurent), deux importantes associations de la province de Québec, la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et la société de la Survivance française, manifestaient leur confiance au premier ministre en des termes non équivoques et reconnaissaient son attachement à la langue française. Qu'il me soit permis de lire ici le texte de ces messages adressés au premier ministre:

Le président général et les directeurs généraux de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont appris avec un très grand plaisir votre visite officielle dans la métropole du Canada. La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, société nationale des Canadiens français, apprécierait beaucoup que vous lui fassiez l'honneur de venir passer une heure avec notre Conseil général, le 5 ou le 6 mars prochain, en une réception organisée en hommage à un compatriote qui, devenu premier ministre du Canada, a su énergiquement, par son exemple, proclamer les droits de la langue française à la Chambre des communes.

Félicitations chaleureuses et cordiale invitation.

Signé: le Président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal,

Arthur Tremblay.

Et voici celle de la société du Bon Parler français.

Honorable Premier Ministre,

C'est pour la société du Bon Parler français un honneur et un très agréable devoir de venir vous féliciter d'avoir rendu hommage au bilinguisme du Canada en élargissant la part du français aux Communes, lors de l'ouverture de la nouvelle session parlementaire.

Nous avons conscience de nous constituer les interprètes de tous les Canadiens français du pays en vous priant d'agréer l'assurance de notre sincère gratitude patriotique.

Nous avons l'insigne privilège, très honorable premier ministre, de nous soucrire.

Vos tout dévoués et respectueusement obligés

(signé) Jules Massé,

le président général.

Voilà une réponse de la province de Québec qui devrait satisfaire ceux qui, dans cette Chambre ou ailleurs, tentent de faire du premier ministre un ennemi du français.

N'est-ce pas là une preuve que les compatriotes du premier ministre comprennent qu'il a à cœur la sauvegarde de leurs droits et qu'il saura les défendre s'ils étaient vraiment menacés.

(Traduction)

Quant aux menaces possibles aux droits que leur reconnaît l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, de quel parti peuvent-elles venir en cette Chambre et dans les législatures à venir? Certes pas du parti libéral, qui depuis plus de soixante ans, a été leur refuge lorsque ces droits étaient contestés ou ignorés ailleurs. Certes pas du parti libéral qui, deux fois depuis la

Confédération, a placé à sa tête des hommes de leur race qui ont prouvé, et prouvent encore, qu'ils possédaient au plus haut point et saisissaient à fond le sens de l'esprit national et qui ont fait preuve de largeur de vues sur les questions nationales et internationales. Le premier de ces deux hommes, par sa forte personnalité et sa clairvoyance, a guidé le Canada du statut de colonie à celui de dominion; le deuxième, depuis son entrée dans la politique, s'est acquis le respect et l'admiration de ses concitoyens de l'Atlantique au Pacifique et, après son accession au poste de premier ministre, n'a pas tardé à démontrer qu'il possède toutes les qualités d'un véritable chef national. Certes pas du parti libéral, dont le but a toujours été de n'établir aucune distinction au détriment d'un élément de la population et d'assurer à tous les groupes une représentation équitable dans les conseils de la nation. Les Canadiens d'origine française savent qu'ils n'ont rien à craindre du parti libéral, pour ce qui est des droits que leur attribue l'article 133. Je ne crois pas non plus qu'ils aient lieu de craindre d'empiétements de la part du parti C.C.F. Bien que ce parti n'ait pas de représentants d'origine française au Parlement, il compte des adhérents parmi les Canadiens de langue française, et ce parti a démontré qu'il avait des vues assez larges sur les questions d'ordre national pour qu'on ne puisse pas douter de sa sincérité et de sa bonne foi à l'égard de ces questions. Je ne crois pas non plus qu'ils aient sujet de craindre le parti du Crédit social, ne serait-ce qu'à cause qu'une certaine secte de cette même croyance politique cherche à obtenir quelque appui dans plusieurs parties de la province de Québec.

Mes chers collègues éprouveraient-ils quelque remords au sujet du passé de leur propre parti, et croiraient-ils que les Canadiens de descendance française puissent partager les mêmes sentiments de malaise que ceux des conservateurs québécois, exprimés dans cette Chambre par l'ancien député de Gaspé, dont l'opinion à ce sujet a été citée dernièrement ici même par le député de Champlain (M. Brunelle)? Croiraient-ils que leurs compatriotes d'origine française hésiteront longtemps avant d'avoir confiance au nouveau marché que leur nouveau chef offre à la province de Québec dans un effort pour gagner leur appui?

Quand on se rappelle l'attitude de tant de torys dans les parlements passés, il n'en faut pas plus, évidemment, pour que les Canadiens de langue française s'inquiètent du sort de leur langue.

Il est remarquable de constater de quelle façon l'histoire tend parfois à se répéter. Le chef de l'opposition et ses conseillers